



CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN, QUI VA PAYER LE « DESASTRE FINANCIER » ANNONCE ?

Dés l'origine du projet la CGT avait dénoncé la construction du nouvel hôpital dans le cadre d'un partenariat public / privé.

A trois mois de l'ouverture du site unique, la démonstration est faite que ce partenariat public / privé sous la forme d'un contrat juridique (le bail emphytéotique hospitalier) est un véritable gouffre financier pour la sécurité sociale, au profit d'intérêts privés.

Le coût prévisionnel estimé à 280 millions d'euros à la signature du bail s'élève aujourd'hui à plus de 390 millions d'euros.

Le montant prévisionnel du loyer, lui, versé annuellement au constructeur est passé de 30 à 42 millions d'euros en 5 ans !

Au final, le coût total de cette opération s'élève déjà, à ce jour, à plus de 1,200 milliard d'euros.

Les arguments de la CGT démontraient qu'une maîtrise d'ouvrage publique était la seule garante d'une prise en charge de qualité et de mission de service public.

Aujourd'hui, même la Chambre Régionale des Comptes d'Ile de France dénonce ces dérives !

Celle-là même chargée du contrôle des comptes de l'établissement dans un rapport du 20 juillet 2010, considère comme « très onéreuse », « juridiquement contraignante et financièrement aléatoire » toute cette opération.

**LA FACTURE S'ALLONGE ET LES COÛTS INITIAUX
EXPLOSENT !! C'EST LA COLLECTIVITE PUBLIQUE DONC
LES USAGERS, QUI VONT ENCORE PAYER !!**

A l'occasion d'une conférence de presse le 25 février dernier, le PDG d'EIFFAGE annonce, pour réaliser les travaux modificatifs et de remise aux normes avant l'ouverture prévue pour le mois de Mai 2011, qu'il réclame la modique somme de 100 millions d'euros (au lieu des 11 millions initialement prévu) tout en menaçant de saisir la justice.

La CGT dénonce le gouffre financier de construction de cet hôpital et revendique depuis le départ le recours à une maîtrise d'ouvrage publique avec les moyens humains et matériels afin de garantir aux usagers une prise en charge de qualité et de mission de service publique.

La CGT organise une conférence de presse sur les enjeux de santé publique sur le département de l'Essonne.

Union des syndicats
CGT de la Santé et
de l'Action Sociale
de l'Essonne

Tél : 01 60 78 14 86
Fax : 01 60 78 55 43

E-mail :
cgt.sante91@wanadoo.fr

Contact :
Stéphane Ournac
06 76 03 91 04

**CONFERENCE DE PRESSE
LE LUNDI 7 MARS 2011
A 11 h00
BOURSE DU TRAVAIL
12 place des terrasses de l'Agora
A EVRY**